

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**

Comité du commerce et de l'investissement

Troisième session

Bangkok, 20-22 novembre 2013

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire*

Rapports sur les activités des institutions régionales:**Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie****Rapport sur les activités du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie****Note du secrétariat***Résumé*

Les travaux du secrétariat dans le domaine du commerce et de l'investissement sont étroitement liés à ceux de deux institutions régionales, qui les renforcent, à savoir le Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (CAPTT) et le Centre pour la mécanisation agricole durable. Le présent document passe en revue les activités du CAPTT pendant la période 2011-2013 et présente les activités futures prévues en réponse aux demandes des pays membres de la région qui contribuent activement à définir la vision du Centre. Actuellement, les activités du CAPTT sont orientées vers la création de capacités pour le transfert de technologies des petites et moyennes entreprises, le renforcement des systèmes nationaux d'innovation, la mise en place de mécanismes institutionnels de coopération pour la promotion des technologies de l'énergie renouvelable, l'accroissement des capacités de gestion des activités de recherche-développement des institutions de recherche dans les domaines technologiques nouveaux et émergents, tels que la nanotechnologie, et le développement de l'intelligence technologique, grâce à la fourniture de services d'information technologique.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction.....	2
II. Activités en 2011-2013	3
A. Transfert de technologie par le réseautage régional et sous-régional	4
B. Renforcement des capacités technologiques et promotion et gestion de l'innovation.....	7
C. Services de transfert de technologie.....	14
D. Services d'information technologique	15
III. Domaines et programmes d'action futurs	18

* E/ESCAP/CTI(3)/L.1.

A.	Science, technologie et innovation.....	18
B.	Transfert de technologie	19
C.	Intelligence technologique	20
IV.	Questions soumises à l'attention du Comité	21

I. Introduction

1. Dans son document final, la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui s'est tenue à Rio de Janeiro (Brésil) du 20 au 22 juin 2012, a souligné à nouveau l'importance que revêt le transfert de technologie pour les pays en développement, et les chefs d'État et de Gouvernement et représentants de haut niveau ont rappelé les dispositions concernant le transfert de technologie, le financement, l'accès à l'information et les droits de propriété intellectuelle arrêtées dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable (Plan de mise en œuvre de Johannesburg)^{1, 2}. Dans ce contexte, le rôle du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (CAPTT) devient plus important qu'il ne l'a jamais été, le Centre étant appelé à jouer un rôle de catalyseur pour aider les pays membres à renforcer leurs systèmes nationaux d'innovation technologique et à réagir face aux difficultés et aux opportunités que présentent les technologies nouvelles et émergentes. Cela est particulièrement vrai pour les pays qui ont des besoins particuliers, tels que les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, ainsi que les pays d'économie en transition.

2. Dans le contexte des changements climatiques, le CAPTT a un important rôle à jouer pour promouvoir le transfert et l'utilisation des technologies de l'énergie renouvelable et d'autres technologies afin de permettre à la fois de limiter les effets de ces changements et de s'y adapter. Ayant accumulé plus de 30 ans d'expérience et de connaissances dans la conception et la diffusion des méthodes et pratiques qui concernent le transfert de technologie et le renforcement des capacités technologiques, le réseautage de l'information et le développement des compétences, le Centre déploie des efforts concertés pour aider les pays de la région à créer un environnement propice à l'innovation et au transfert efficace des technologies, l'accent étant mis sur les petites et moyennes entreprises (PME).

3. Le CAPTT a continué d'aider les pays en s'employant à promouvoir les systèmes nationaux d'innovation, les services d'appui au transfert de technologie pour les PME, la promotion des technologies émergentes d'importance cruciale telles que les technologies de l'énergie renouvelable, la biotechnologie et la nanotechnologie, ainsi que la fourniture de renseignements, le réseautage et le partage d'expérience concernant la gestion des technologies. Dans ces grands domaines, le Centre a entrepris toute une gamme de programmes d'intérêt immédiat pour la région au cours de la période 2011-2013.

¹ *Rapport du Sommet mondial sur le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud) 26 août-4 septembre 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.03.II.A.1 et rectificatif), chap. I, résolution 2, annexe.

² Résolution 66/288 de l'Assemblée générale, annexe.

II. Activités en 2011-2013

4. Au cours de la période biennale en cours, le CAPTT a organisé plus de 25 activités de renforcement des capacités dans 18 pays membres de la région: Afghanistan, Bangladesh, Cambodge, Chine, Fidji, Inde, Indonésie, Kazakhstan, Malaisie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, République de Corée, République démocratique populaire lao, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam. Les activités du Centre ont été organisées en collaboration avec environ 40 institutions partenaires, notamment des ministères, institutions nationales et organismes internationaux.

5. Le CAPTT a continué à faciliter et à promouvoir le réseautage des institutions dans certains secteurs industriels (biotechnologie, nanotechnologie, médecine traditionnelle et énergie renouvelable) dans les pays membres en vue de favoriser la coopération en matière de recherche-développement (R-D), la valorisation des ressources humaines et les entreprises communes, ainsi que d'autres formes de coopération technologique entre les institutions participantes. Il a également mis l'accent sur le renforcement des capacités institutionnelles dans les pays membres pour aider leurs PME à repérer, acquérir et adopter des technologies et à promouvoir des mécanismes d'information exploitant les technologies pour faciliter le transfert technologique et les services intermédiaires connexes.

6. Au cours de la période considérée, le Centre a organisé huit activités de consolidation des capacités dans le cadre de son projet en cours sur le renforcement des systèmes nationaux d'innovation en Indonésie, au Myanmar, au Népal, aux Philippines et au Viet Nam. En coopération avec l'Institut des politiques scientifiques et technologiques de la République de Corée, il a lancé une initiative pour l'élaboration de directives sur les stratégies et initiatives nationales en matière de science, technologie et innovation (STI) à l'intention des pays les moins avancés. Dans ce même domaine, un diagnostic préliminaire sur les stratégies de STI du Népal a été effectué et ses principales conclusions ont été présentées lors d'un atelier d'une journée tenu en liaison avec la réunion du Comité technique à Manille. Le CAPTT a conclu un accord avec les institutions partenaires de l'Indonésie et du Népal concernant la conception, l'aménagement et la gestion de leurs centres respectifs nationaux d'information en ligne sur les systèmes d'innovation.

7. Le CAPTT a mené à bien la partie relative à l'Inde d'un projet financé sur le Compte des Nations Unies pour le développement, qui a été exécuté conjointement par la Commission économique pour l'Europe, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et la CESAP en vue d'attirer des investissements étrangers directs dans l'exploitation des technologies avancées utilisant les combustibles fossiles pour la production d'électricité en Afghanistan, en Chine, en Inde, au Kazakhstan, au Kirghizistan, en Mongolie, en Ouzbékistan, au Tadjikistan et en Ukraine.

8. Il a été procédé à la constitution d'un réseau et manuel de formation en ligne, financés sur le chapitre 23 du budget-programme au titre d'un projet sur la mise en réseau des institutions de R-D dans la région Asie-Pacifique et visant à accroître les capacités de gestion et d'innovation de la R-D dans les domaines nouveaux et émergents des technologies tels que la nanotechnologie.

9. Dans le cadre des mesures prises par le Centre pour développer l'intelligence technologique dans la région, le CAPTT a continué à publier deux périodiques, l'*Asia-Pacific Tech Monitor* et le *Value Added Technology*

Information Services Update, afin de diffuser une large gamme d'informations sur les innovations technologiques les plus récentes, les politiques technologiques, la gestion de l'innovation et le transfert de technologie ainsi que sur les conférences, ateliers et autres manifestations organisés dans ce domaine. Au cours de la période considérée, le CAPTT a accordé une haute priorité à ses travaux normatifs et analytiques dans un cadre régional qui pourrait servir de base à ses activités de coopération technologique.

10. Le CAPTT s'est employé expressément à apporter son attention aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux États insulaires du Pacifique dans les activités qu'il a menées au titre de différents projets. Des participants de l'Afghanistan, du Bangladesh, du Bhoutan, du Cambodge, des Fidji, de la Mongolie, du Myanmar, du Népal et de la République démocratique populaire lao ont pris part à ces activités.

11. Le Centre a participé activement à différents programmes de la CESAP, en particulier le Forum Asie-Pacifique des entreprises, tenu à Kuala Lumpur les 15 et 16 octobre 2012. Il a aussi participé à des activités organisées en Inde avec l'aide du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, de l'Équipe des Nations Unies pour la gestion des opérations en cas de catastrophe et d'autres collaborateurs des Nations Unies.

A. Transfert de technologie par le réseautage régional et sous-régional

1. Réseau de coopération Asie-Pacifique pour les énergies renouvelables

12. En juillet 2010, le CAPTT a lancé un projet intitulé « Création d'un mécanisme de coopération institutionnelle pour la promotion des énergies renouvelables » avec un soutien financier de 250 000 dollars du Ministère indien des énergies nouvelles et renouvelables. Au cours des deux dernières années, le Centre a exécuté plusieurs activités dans le cadre de ce programme au niveau régional avec la participation active de 15 pays membres, activités qui ont débouché sur la création d'un mécanisme de coopération institutionnelle: le Réseau de coopération pour l'Asie et le Pacifique dans le secteur des énergies renouvelables (RECAP).

13. Au cours de la période considérée, le CAPTT a coorganisé avec le Ministère chinois de la science et de la technologie un Forum consultatif pour les directeurs de recherche sur la promotion de la collaboration en matière de R-D pour la mise au point de microsystèmes faisant appel aux énergies renouvelables pour des applications rurales. Ce forum, qui s'est tenu à Guangzhou (Chine) les 30 novembre et 1^{er} décembre 2011, a permis d'étudier les moyens d'améliorer la coopération en matière de R-D entre les institutions et les chercheurs participant à la mise au point de tels microsystèmes, dans les pays de la région Asie-Pacifique. Des chercheurs venus de 11 pays de la région – le Bangladesh, la Chine, les Fidji, l'Inde, la Mongolie, le Népal, le Pakistan, la République de Corée, Sri Lanka, la Thaïlande et le Viet Nam – y ont participé. Ils ont échangé leurs points de vue et leurs suggestions sur la manière dont le CAPTT, par l'intermédiaire de son réseau RECAP, pourrait faciliter les travaux de R-D sur les énergies renouvelables. Une des principales recommandations issues des discussions était de constituer une « banque de technologies » sur les technologies d'énergie renouvelable (RET) testées et éprouvées, en premier lieu dans les domaines de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne, de la biomasse, et des mini-centrales hydrauliques. Une telle banque de technologies permettrait de centraliser l'information sur les RET et de la rendre disponible immédiatement. Une autre suggestion formulée lors de cette manifestation

était que le CAPTT crée une banque des technologies d'énergie renouvelable sous forme de base de données technologiques en ligne, consultable en libre accès par le public par l'intermédiaire du site Web RECAP.

14. On trouvera ci-après un résumé des produits issus du programme de travail sur la coopération dans le domaine des énergies renouvelables:

a) Un mécanisme de coopération régional appelé « Réseau de coopération Asie-Pacifique pour les énergies renouvelables » a été créé par le CAPTT avec la participation active des pays de l'Asie et du Pacifique ci-après: Bangladesh, Chine, Fidji, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Malaisie, Mongolie, Népal, Pakistan, Philippines, République de Corée, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam;

b) La Banque des technologies des énergies renouvelables (RET-Bank) rassemble des informations en ligne sur les technologies des énergies renouvelables testées et éprouvées dans les secteurs de l'énergie renouvelable ci-après: énergie solaire, biomasse, énergie éolienne et énergie hydraulique. Au mois d'octobre 2013, la RET-Bank disposait d'environ 60 technologies d'énergie renouvelable, assorties d'applications destinées aux pauvres et prêtes à être exploitées commercialement.

c) Le CAPPT a constitué un répertoire des organisations spécialisées dans la promotion des énergies renouvelables dans les pays membres du Réseau RECAP. On y trouve des informations détaillées sur les différentes entreprises, intermédiaires, centres de recherche, organismes gouvernementaux et organisations régionales et internationales qui interviennent dans le secteur des énergies renouvelables dans les pays cibles;

d) Un réservoir d'informations sur les infrastructures a été constitué sur le site Web de RECAP et un Centre en ligne de solutions de RECAP (<http://recap.apctt.org>) a été créé pour permettre aux États membres d'échanger des informations et des pratiques optimales, de partager les compétences techniques et d'assurer le réseautage entre entreprises dans le domaine des énergies renouvelables et faciliter ainsi la coopération régionale;

e) Des programmes de renforcement des capacités et des consultations régionales pour les directeurs de recherche, les décideurs, les entreprises et les intermédiaires dans les pays membres du réseau RECAP ont été organisés par le CAPTT pour améliorer les compétences, le réseautage entre entreprises et la mise en commun des connaissances avec pour objectif de favoriser la coopération régionale dans la mise au point, le transfert et l'adoption de technologies d'énergie renouvelable;

f) Le CAPTT a accepté de conclure des partenariats avec les principaux organismes spécialisés dans les énergies renouvelables dans neuf pays membres du réseau RECAP, à savoir la Chine, les Fidji, l'Inde, l'Indonésie, le Népal, le Pakistan, les Philippines, Sri Lanka et le Viet Nam, pour partager régulièrement des informations sur les manifestations consacrées aux énergies renouvelables et élaborer des scénarios nationaux pour l'adoption et l'utilisation des énergies renouvelables. En Inde, le partenaire du Centre était le Centre des technologies de l'énergie éolienne (C-WET) du Ministère des énergies nouvelles et renouvelables;

g) Le CAPPT a effectué une étude documentaire sur les politiques visant à promouvoir la mise au point, le transfert et l'adoption des technologies d'énergie renouvelable dans la région Asie-Pacifique. Un rapport sur cette étude est consultable à l'adresse <http://recap.apctt.org/Publications.php>;

h) Le Centre a organisé trois réunions interentreprises, à Colombo, Nanjing (Chine) et Kuala Lumpur, pour promouvoir le transfert de technologie et la coopération entre entreprises dans le secteur des énergies renouvelables au sein des pays membres.

2. SATNET Asia

15. Au cours de la période considérée, le CAPTT a commencé à travailler sur un projet intitulé « Réseau pour le transfert des connaissances relatives aux technologies utiles à l'agriculture durable et l'amélioration des liens commerciaux en Asie du Sud et du Sud-Est (SATNET Asia) » en partenariat avec le Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (CRPAD), institution régionale de la CESAP basée à Bogor (Indonésie). Financé par l'Union européenne, ce projet dispose d'un budget total de 2,56 millions d'euros (3,46 millions de dollars) et est axé sur la diffusion de technologies et le soutien aux agriculteurs pauvres et l'aide à l'accès aux marchés, dans les pays de l'Asie du Sud et du Sud-Est ci-après: Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Inde, Indonésie, Myanmar, Népal et Pakistan et République démocratique populaire lao. L'objectif général du projet est de contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des populations les plus pauvres et les plus vulnérables de l'Asie du Sud et du Sud-Est en intensifiant et en accélérant le rythme d'adoption des technologies agricoles durables permettant d'accroître les rendements, tout en favorisant le commerce régional des produits alimentaires. Le CAPTT est chargé de mettre en œuvre le volet Asie du Sud du projet avec un budget total de 343 389 euros (463 922 dollars) réservé à l'exécution de diverses activités en collaboration avec les pays membres participants de la sous-région. Le Centre a organisé un atelier régional sur les systèmes agricoles résilients aux changements climatiques pour les petites exploitations agricoles en Asie du Sud en partenariat avec l'Équipe des Nations Unies pour la gestion des catastrophes à New Delhi du 24 au 27 juin 2013 et prévoit désormais d'organiser 18 programmes de formation dans six pays cibles d'Asie du Sud, à savoir l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, le Népal et le Pakistan, ainsi que deux ateliers de formation sous-régionaux sur l'agriculture durable et la facilitation du commerce.

3. Réseau Asie-Pacifique pour la médecine traditionnelle et les plantes médicinales

16. Le CAPTT a organisé un forum consultatif sur la création d'un consortium sur les technologies d'intervention douce dans la région Asie-Pacifique, à Changsha (Chine), les 24 et 25 septembre 2012, en partenariat avec le Ministère chinois de la science et de la technologie et l'Université agricole du Hunan de Changsha (Chine), qui a bénéficié du soutien financier du Ministère. Plusieurs centres de recherche travaillant dans le domaine des médecines traditionnelles dans 11 pays – la Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Mongolie, le Népal, le Pakistan, les Philippines, la République de Corée, Sri Lanka, la Thaïlande et le Viet Nam – y ont participé. Les discussions qui ont eu lieu pendant le forum ont abouti aux conclusions et suggestions ci-après:

a) Les participants sont convenus de la nécessité de concevoir un nouveau site Web qui servirait de plate-forme de savoir au bénéfice des pays membres du Réseau Asie-Pacifique pour la médecine traditionnelle et les plantes médicinales (APTMNET). Ce site Web, qui s'appellera Consortium Asie-Pacifique pour les technologies d'intervention douce (APCSIT), contiendra des pages consacrées à chacun des pays membres du Réseau et des informations facilement consultables sous la forme de portails APTMNET des pays y seront incorporées dès que possible. L'Université agricole du

Hunan mettra au point et hébergera le site Web conformément à l'architecture qui aura été décidée sur la base des contributions des pays membres. Le Centre assistera l'Université agricole du Hunan dans la conception du site;

b) La suggestion formulée par le Centre d'étudier la possibilité de partager l'accès aux revues et aux ouvrages électroniques consacrés aux médecines traditionnelles avec les organismes partenaires respectifs a été accueillie avec intérêt par tous les pays membres;

c) Les pays membres ont également accepté la proposition de l'Université agricole du Hunan d'effectuer des travaux de recherche collaboratifs sur des thèmes d'intérêt mutuel dans le domaine général de la médecine traditionnelle;

d) Les pays membres ont prié le CAPTT de concevoir un programme de formation sur la commercialisation et le transfert de technologie à l'intention des directeurs de recherche travaillant dans le domaine de la médecine traditionnelle au sein des pays membres participants, ainsi qu'un forum des décideurs visant à mieux faire connaître les meilleures pratiques pour promouvoir les médecines traditionnelles dans le cadre du Consortium Asie-Pacifique pour les technologies d'intervention douce pendant l'année 2013. L'Université agricole du Hunan a fait part de son vif intérêt pour accueillir à Changsha (Chine) les deux programmes décrits plus haut et a informé le CAPTT qu'elle serait en mesure de mobiliser des ressources pour les organiser;

e) Les pays participants ont salué la proposition de contribuer à des travaux de recherche et à des articles techniques dans des revues publiées par les organisations partenaires. Le CAPTT a fait savoir lors du Forum qu'il envisagerait en 2013 de publier un numéro spécial de l'*Asia-Pacific Tech Monitor* qui serait entièrement consacré aux médecines traditionnelles et aux technologies d'intervention douce utilisées dans les pays membres participants;

B. Renforcement des capacités technologiques et promotion et gestion de l'innovation

1. Systèmes nationaux d'innovation

17. Une des missions phares du CAPTT est de soutenir les membres et membres associés de la CESAP en renforçant leurs capacités à mettre en place et à gérer les systèmes nationaux d'innovation, comme le prévoient ses statuts. Conformément à ce mandat, le Centre s'emploie à promouvoir et à renforcer les systèmes nationaux d'innovation des pays de la région Asie-Pacifique depuis 2005. Avec les fonds mis à disposition par le Département de la recherche scientifique et industrielle du Ministère indien de la science et de la technologie, le Centre met en œuvre la deuxième phase du projet « Promotion des systèmes nationaux d'innovation dans la région Asie-Pacifique » (2010-2013), lancé en juillet 2010 à l'issue de la mise en œuvre réussie de la première phase. Ce projet vise à aider les pays participants à renforcer certains composants essentiels des systèmes nationaux d'innovation identifiés par chaque pays et à organiser des activités de renforcement des capacités à l'intention des responsables des politiques, des industries, des universités/milieus académiques et des centres de recherche et de développement (acteurs principaux des systèmes nationaux d'innovation) afin de formuler, exécuter et gérer des politiques et programmes stratégiques pour développer des relations/partenariats de travail efficaces avec d'autres acteurs essentiels pertinents en vue de transformer les

innovations technologiques en produits ou services. Une des caractéristiques importantes de la deuxième phase est la participation de plusieurs pays ayant des besoins particuliers, à savoir l'Afghanistan, le Bangladesh, le Bhoutan, le Cambodge, le Myanmar et le Népal et la République démocratique populaire lao.

18. Au cours de la période 2011-2013, à la demande des pays membres, le CAPTT a organisé les activités de renforcement des capacités énumérées ci-dessous, avec la coopération et l'appui des institutions nationales:

a) Atelier sur la gestion des pépinières d'entreprises technologiques, tenu à Jakarta du 21 au 23 novembre 2011: à la demande du Centre pour l'innovation de l'Institut indonésien des sciences, un atelier a été organisé en coopération avec l'Agence nationale de planification du développement et l'Association indonésienne des pépinières d'entreprises. L'Institut indonésien des sciences a également reçu un soutien de la Banque islamique de développement (BID). Des participants internationaux venus du Bangladesh, de Malaisie, des Maldives et du Pakistan ont participé au programme et bénéficié d'un soutien de la BID.

b) Voyage d'étude au Myanmar du 20 au 22 décembre 2011: le Centre a exploré les domaines de coopération potentiels avec les ministères pertinents dans la réalisation des activités relevant du projet et été informé des principales caractéristiques des systèmes nationaux d'innovation du pays;

c) Voyage d'étude au Népal du 17 au 19 avril 2012: le CAPTT et l'Institut des politiques scientifiques et technologiques de la République de Corée se sont rendus au Népal pour évaluer les points forts et les points faibles actuels des systèmes nationaux d'innovation de ce pays et recenser les éléments particuliers des systèmes nécessitant des interventions du Gouvernement afin d'améliorer leur gouvernance et leurs résultats;

d) Atelier sur la sélection des jeunes pousses et les stratégies de mentorat pour la gestion des pépinières d'entreprises technologiques tenu à Jakarta les 9 et 10 juillet 2012: le CAPTT, en coopération avec le Centre pour l'innovation et l'Institut indonésien des sciences et l'Association indonésienne des pépinières d'entreprises, a organisé un atelier de deux jours et dispensé le lendemain une formation sur le Centre de ressources en ligne sur les systèmes nationaux d'innovation en Indonésie. L'Institut indonésien des sciences avait fait part de son intérêt pour créer un tel centre de ressources en coopération avec le Centre et avec son soutien. Dans ce cadre, une lettre d'accord définissant l'assistance technique et le soutien financier fourni par le Centre et le rôle et les responsabilités de l'institution partenaire en Indonésie a été finalisée;

e) Atelier sur le financement national de l'innovation technologique tenu à Hanoï, les 30 et 31 octobre 2012: cet atelier a été organisé par le Centre, en coopération avec l'Agence d'État pour l'innovation technologique du Ministère vietnamien de la science et de la technologie. Lors de cette manifestation, des experts venus de Chine, d'Inde, de Malaisie et de la République de Corée ont eu des débats nourris avec les hauts responsables de l'Agence d'État pour l'innovation technologique et ont partagé leurs expériences institutionnelles et leurs vues avec les participants;

f) Centre de ressources en ligne sur les systèmes nationaux d'innovation (<http://nis.apcctt.org>): créé par le CAPTT; ce centre de ressources en ligne permet d'accéder à des informations sur diverses activités engagées dans le cadre des projets. On y trouve également des exposés qui ont été faits par des experts nationaux et internationaux à l'occasion de forums sur les systèmes

nationaux d'innovation et de divers ateliers, séminaires et forums régionaux et nationaux, ainsi que leurs conclusions et leurs recommandations. Le Centre de ressources Asie-Pacifique renferme également des produits de connaissance relatifs aux concepts, à la conception et à la mise au point des systèmes nationaux d'innovation; il est actuellement mis à jour sur la base des activités organisées en 2012-2013 dans le cadre de la deuxième phase du projet sur les systèmes nationaux d'innovation. Conformément aux accords conclus entre la CESAP et les institutions partenaires en Indonésie et au Népal, ces deux pays se sont engagés dans le développement de leur propre Centre de ressources sur les systèmes nationaux d'innovation. L'Indonésie a lancé son centre de ressources en ligne sur ces systèmes, tandis qu'une institution partenaire au Népal a mis au point une version pilote du centre de ressources népalais sur les systèmes nationaux d'innovation, qui est en cours d'essai. Ces centres seront reliés au Centre de ressources Asie-Pacifique du CAPTT sur les systèmes nationaux d'innovation, ce qui permettra d'assurer une connectivité continue entre les utilisateurs des trois centres de ressources.

2. Science, technologie et innovation: diagnostic et élaboration de stratégies

19. *Atelier sur les relations et partenariats entre entreprises, institutions de R-D, milieux académiques/universités pour promouvoir l'innovation et le transfert de technologie, (Katmandou, 17 et 18 juillet 2012).* Le Gouvernement népalais a déterminé que le renforcement des liens et des partenariats entre les principaux acteurs du système national d'innovation était une composante fondamentale de ce système. Le CAPTT et l'Institut des politiques scientifiques et technologiques de la République de Corée ont organisé conjointement cet atelier en coopération avec le Centre de recherche pour la science et la technologie appliquées (RECAST) de l'Université de Tribhuvan (Népal) avec le soutien du Ministère de la science et de l'environnement. Au cours de cet atelier, auquel ont participé des décideurs gouvernementaux, des membres du personnel d'institutions et d'industries travaillant dans la R-D, des membres de milieux universitaires et d'industries ainsi que des experts du CAPTT, du STEPI et du Népal ont présenté leurs vues sur divers aspects et questions relatives aux liens et partenariats entre l'industrie et les institutions et milieux académiques de R-D. Les conclusions préliminaires d'une étude conjointe menée par le CAPTT et le STEPI y ont également été présentées.

20. *Formation sur le Centre de ressources en ligne sur les systèmes nationaux d'innovation, (Katmandou, 19 juillet 2012).* Pour aider le Népal à concevoir et mettre en place un centre de ressources en ligne sur les systèmes nationaux d'innovation, un programme de formation a été mis sur pied en coopération avec RECAST. Le Centre de ressources Asie-Pacifique en ligne sur l'innovation nationale établi en Inde par le CAPTT a permis d'en illustrer les principales caractéristiques sur le plan de la conception et du contenu. Les participants ont discuté de la manière de rassembler les informations les plus récentes concernant les mesures de politique générale, les mécanismes de soutien et les intermédiaires technologiques et d'y donner accès, ainsi que de promouvoir l'innovation au Népal et d'aider les utilisateurs cibles désireux de transformer les innovations en produits ou services commerciaux. RECAST a mis au point le Centre de ressources népalais en ligne sur les systèmes nationaux d'innovation et procédé à des essais pilotes.

21. *Atelier consultatif sur les systèmes d'innovation: diagnostic et élaboration des stratégies – meilleures pratiques, (Manille, 28 novembre 2012).* Cet atelier, tenu en même temps que la réunion du Comité technique, a été organisé en coopération avec le STEPI, l'Institut des applications et de la promotion des technologies du Département philippin de la science et de la

technologie, et le programme Philippinnovation, dirigé par ce même département.

22. *Programme ART 2013 – développement stratégique de la STI en pratique.* Le CAPTT a participé au programme Recherche et Technologie (ART) de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), organisé par le STEPI en coopération avec l'Institut indonésien des sciences à Jakarta du 28 janvier 2012 au 1^{er} février 2013. Ce programme visait à étudier les approches de STI sur la base de comparaisons entre les expériences de développement dans des pays nouvellement industrialisés tels que la République de Corée. À la faveur de ce programme, 18 pays ont exposé leurs approches de STI, tandis que le CAPTT a fait part de ses expériences dans l'appui aux pays membres dans le domaine des systèmes nationaux d'innovation dans le cadre de son plan quinquennal stratégique.

23. Soucieux de continuer d'aider les pays les moins avancés dans le domaine du diagnostic et du développement stratégique de la STI, le CAPTT et le STEPI ont réalisé conjointement une étude de terrain en République démocratique populaire lao du 5 au 8 mars 2013, organisée par le Département de la technologie et de l'innovation du Ministère de la science et de la technologie. L'équipe chargée de l'étude a eu des discussions approfondies avec divers ministères, membres des milieux universitaires et représentants d'industries pour mieux comprendre le cadre socioéconomique du pays, afin de repérer les goulets d'étranglement structurels dans le domaine de la STI susceptibles de nécessiter une intervention des pouvoirs publics. Les conclusions préliminaires de cette visite de terrain, ainsi que les commentaires reçus par le biais d'un questionnaire et les conclusions d'une recherche documentaire, seront présentés dans le cadre d'un atelier national, prévu en octobre 2013. Sur la base des conclusions, des stratégies de STI seront élaborées pendant l'atelier puis soumises à l'examen du Gouvernement de la République démocratique populaire lao.

3. Technologies de pointe pour les combustibles fossiles

24. Un projet financé par les Nations Unies en vue de renforcer les capacités de certaines économies en transition et économies de marché émergentes pour leur permettre d'attirer des investissements étrangers directs dans les technologies de pointe pour les combustibles fossiles pour la production d'électricité a été mis en œuvre par la Commission économique pour l'Europe (CEE) en coopération avec la CESAP et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Les pays ci-après ont participé à ce projet: Afghanistan, Chine, Inde, Kazakhstan, Kirghizistan, Mongolie, Ouzbékistan, Tadjikistan et Ukraine. La CESAP a chargé le CAPTT de mettre en œuvre le volet indien du projet. Pour l'y aider, deux consultants principaux engagés par le CAPTT ont effectué une étude de base sur les progrès réalisés dans le domaine des technologies pour les combustibles fossiles, ainsi que sur les politiques suivies en matière d'investissements étrangers directs et les possibilités d'investissement dans la mise en place des technologies de pointe pour les combustibles fossiles pour la production d'électricité en Inde. Le Centre, en coopération avec la CEE, la CNUCED et le Ministère de l'électricité et le Gouvernement indien, a organisé un atelier sur les progrès accomplis dans les technologies pour les combustibles fossiles et sur les investissements pour la production d'électricité à New Delhi les 6 et 7 juin 2012 afin de présenter les conclusions de l'étude et de discuter de questions spécifiques. Le Centre a consulté la CEE et travaillé avec environ 25 experts, qui ont présenté leurs vues et discuté des questions suivantes: promotion et progrès dans le développement des technologies de pointe pour les combustibles fossiles en Inde; approche nationale, notamment les politiques et les possibilités d'investissement et les

difficultés rencontrées dans la mise en place de ces technologies; investissement et financement pour la mise en place des technologies de pointe pour la production d'électricité à partir de combustibles fossiles en Inde; et développement du secteur de l'électricité, en faisant appel aux technologies de pointe des combustibles fossiles. Le compte rendu des travaux de l'atelier est consultable sur la page Web du CAPTT.

25. Le CAPTT a participé à une réunion ayant pour thème: « Vers un futur énergétique plus vert: investissements internationaux dans les technologies de pointe pour les combustibles fossiles », (Xiamen, (Chine), 8 septembre 2012). Cette conférence, organisée par la CNUCED en coopération avec le Ministère chinois du commerce, s'est tenue parallèlement à la seizième Foire internationale de l'investissement et du commerce en Chine, qui vise à faire connaître les questions ayant trait à la manière d'attirer les investissements étrangers et à la valorisation du transfert de technologie dans le domaine des technologies de pointe pour les combustibles fossiles pour la production d'électricité en Chine.

26. En partenariat avec la CEE, la CNUCED, le Conseil mondial de l'énergie, le Partenariat mondial pour l'électricité durable et l'association International Project Finance, le Centre a également coorganisé, à Almaty (Kazakhstan) les 14 et 15 novembre 2012, une conférence internationale sur les moyens d'attirer les investissements étrangers dans les technologies de pointe pour les combustibles fossiles. Cette conférence portait sur l'atténuation des effets néfastes des changements climatiques par l'introduction des technologies de pointe pour les combustibles fossiles grâce à des investissements nationaux et transfrontières dans les pays cibles du projet et entre ces pays, à savoir l'Afghanistan, la Chine, l'Inde, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Mongolie, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et l'Ukraine. Le CAPTT a invité dix experts à la conférence afin d'étudier les possibilités de partenariats et de créer des liens avec leurs homologues dans les pays participants. Ces experts représentaient des entreprises de production d'électricité, des autorités centrales chargées de la réglementation et des investisseurs indiens.

4. Environnement facilitateur, y compris écosystème de l'innovation pour des solutions énergétiques durables

27. Au fil des années, le potentiel que recèlent les solutions énergétiques durables – efficacité énergétique, énergies renouvelables ou matériaux de construction différents – pour la réduction de la pauvreté et la réalisation du développement durable, lorsqu'elles s'inscrivent dans des stratégies visant à rendre ces énergies plus abordables et accessibles, est devenu manifeste. Un certain nombre d'études de cas ont montré que ces solutions génèrent des revenus et contribuent au développement social, ainsi qu'à la durabilité.

28. Pour reproduire les pratiques optimales mises en évidence par ces études de cas, un critère de succès fondamental (« environnement favorable ») doit être déterminé; il peut s'agir d'un plan d'affaires, de l'existence de sources d'approvisionnement locales de matériaux et d'équipements de base, de structures et de dynamique de marché, de la disponibilité des financements, du cadre réglementaire, de la viabilité technologique et du cadre socioéconomique des bénéficiaires cibles. Pour aider les responsables des politiques à améliorer leur environnement favorable national et les écosystèmes d'innovation pour qu'ils puissent promouvoir et mettre au point des solutions faisant appel aux énergies durables propres à améliorer les moyens de subsistance dans le contexte du développement durable, la CESAP met en œuvre un projet financé par le Compte de l'ONU pour le développement. Celui-ci s'adresse aux pays ayant

des besoins particuliers et aux pays en développement, et a pour but de rendre plus abordables les solutions énergétiques durables et les matériaux de construction de substitution en recourant notamment à la coopération Sud-Sud dans la région Asie-Pacifique.

29. Le CAPTT s'est associé avec la CESAP pour créer un cadre permettant d'évaluer un environnement favorable, notamment un écosystème d'innovation, dans l'optique de l'adoption de solutions énergétiques durables dans trois pays pilotes et des formules adaptées sur la base de critères pertinents pour les pays concernés, en fonction de leur situation géographique et de leur cadre socioéconomique. Une réunion d'experts, qui s'est tenue simultanément à Bangkok et à Suva par visioconférence les 19 et 20 février 2013, a permis d'examiner le modèle conceptuel utilisé pour mettre au point le cadre d'évaluation et des modèles d'exécution efficaces (du point de vue des politiques, des entreprises et des technologies) et de déterminer s'ils pouvaient être reproduits pour promouvoir des solutions faisant appel aux énergies durables dans certains pays, de préférence les pays les moins avancés et les pays insulaires du Pacifique.

30. Le cadre d'évaluation inclura les politiques, programmes, mécanismes d'exécution et d'appui (sur les plans technique et financier et celui du transfert de technologie) actuellement en place au niveau national et provincial. En tant qu'acteurs fondamentaux de l'écosystème d'innovation, les industries, les institutions de R-D et les milieux universitaires devraient jouer un rôle majeur dans la mise au point, l'adoption et le transfert des technologies, en particulier pour que les solutions d'énergie durable soient accessibles et abordables. Des études de cas permettront d'illustrer le rôle d'un environnement favorable et celui de l'écosystème d'innovation. Ce cadre permettra aux pays pilotes d'évaluer leur propre environnement favorable national et d'élaborer un document de stratégie nationale sur les solutions d'énergie durable, avec l'assistance d'un expert international.

5. Gestion de la recherche-développement dans le domaine des nanotechnologies

31. Le CAPTT a lancé un projet financé par les Nations Unies visant à développer un réseau régional des institutions de recherche-développement dans la région Asie-Pacifique afin de renforcer leurs capacités dans les domaines technologiques nouveaux et émergents. Au cours de la période considérée, le CAPTT a organisé plusieurs activités fondamentales dans le cadre de ce projet.

a) La réunion d'experts sur le réseautage des institutions de R-D en Asie et dans le Pacifique pour renforcer les capacités en matière de gestion de la R-D et de l'innovation dans le domaine des nanotechnologies (Bangkok, 7 et 8 décembre 2011): cette réunion a permis à des experts de faire part de leurs recommandations et suggestions quant au renforcement de la coopération régionale dans la promotion du développement et de la commercialisation des produits à valeur ajoutée basés sur les nanotechnologies dans la région Asie-Pacifique;

b) Publication d'un manuel sur les principales questions ayant trait à la gestion de la recherche-développement dans le domaine des nanotechnologies du point de vue de l'Asie et du Pacifique, qui servira de ressource pour les activités de renforcement des capacités menées par les chercheurs/directeurs de recherche dans les pays membres participants;

c) Deux visites d'étude dans deux organismes: Institut sri lankais des nanotechnologies et institut des technologies industrielles (Colombo, 14 et

15 juin 2012); et Institut de recherche sur les technologies industrielles et Université De La Salle (Manille, 25 et 26 juillet 2012);

d) Atelier national sur le renforcement des capacités de gestion de la R-D pour les chercheurs et directeurs de recherche dans le domaine des nanotechnologies, (Jakarta, 26 et 27 juin 2013): cet atelier a été organisé en coopération avec l'Institut indonésien des sciences, où il s'est déroulé;

e) Projet en cours de conception d'un site Web qui servirait de réseau d'information régional pour les nanotechnologies et rassemblerait des informations pertinentes sur ce sujet.

32. Le programme de renforcement des capacités pour la gestion de la recherche-développement dans le domaine des nanotechnologies a débouché sur plusieurs produits, décrits ci-après. À ce jour, 113 professionnels, représentant un large éventail d'organisations nationales, d'organismes et de PME des pays membres, y ont participé:

a) Une réunion d'experts, qui a réuni 13 chercheurs principaux dans le domaine des nanotechnologies représentant les principales institutions de R-D de huit pays membres de la région, à savoir la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan, les Philippines, la République islamique d'Iran, Sri Lanka et la Thaïlande. Les principales recommandations issues de cette réunion d'experts sont notamment les suivantes: créer un site Web dédié qui fonctionnerait comme un réseau d'information régional sur l'évolution des nanotechnologies dans les pays concernés; établir une base de données des nanotechnologies que les instituts de recherche-développement sont disposés à commercialiser; établir une base de données des institutions de recherche-développement qui mettent au point des produits à valeur ajoutée basés sur les nanotechnologies; organiser des programmes de renforcement des capacités pour les chercheurs axés sur des questions essentielles ayant trait à la gestion de la recherche-développement dans le domaine des nanotechnologies, tels que le respect de la nanosécurité, la normalisation et la certification des nanoproduits; adopter de bonnes pratiques en matière de propriété intellectuelle et exploiter à des fins commerciales la propriété intellectuelle créée; et enfin commercialiser les résultats des recherches en nanotechnologies. Les autres résultats de la réunion ont été les suivants: rapports de pays membres participants et un rapport d'étude sur la mise au point innovante de produits à valeur ajoutée basés sur les nanotechnologies pour améliorer la compétitivité: aperçu et implications stratégiques pour les entreprises et les institutions de R-D dans la région Asie-Pacifique», qui donne un aperçu du statut et de la portée de la mise au point, des applications et de la commercialisation des nanomatériaux à valeur ajoutée dans la région Asie-Pacifique;

b) Le *Manuel sur les questions fondamentales en matière de gestion de la R-D dans le domaine des nanotechnologies: une perspective Asie-Pacifique*, composé de quatre chapitres de fond traitant des aspects essentiels de la gestion de la recherche-développement recensés lors de la réunion du groupe d'experts en 2011: i) nanosécurité, normalisation et certification; ii) protection et valorisation de la propriété intellectuelle dans le domaine des nanotechnologies; iii) commercialisation des résultats des travaux de recherche-développement dans les nanotechnologies; et iv) études de cas sur la mise au point et la commercialisation de produits à valeur ajoutée basés sur les nanotechnologies provenant de la région Asie-Pacifique. Ce manuel comprend 26 études de cas traitant de divers aspects de la mise au point et de la commercialisation des nanotechnologies dans 11 pays de l'Asie et du Pacifique – la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, le Pakistan, les Philippines, la République de Corée, la République islamique

d'Iran, Sri Lanka et la Thaïlande – et six études de cas de pays développés extérieurs à la région tels que le Danemark, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique et les Pays-Bas;

c) L'atelier national sur le renforcement des capacités de gestion de la R-D pour les chercheurs et les directeurs de recherche dans le domaine des nanotechnologies, (Jakarta, 26 et 27 Juin 2013): Cinq spécialistes internationaux venus d'Inde, de Malaisie et de la République de Corée ainsi que des membres du personnel du CAPTT, des universitaires et des responsables gouvernementaux ont partagé leurs connaissances et leurs expériences avec les quelque 60 participants à l'atelier, qui représentaient divers ministères, départements, instituts de recherche-développement, universités, organismes nationaux de promotion de la technologie et de l'innovation, ainsi que des PME indonésiennes. Les participants à l'atelier ont débattu des sujets suivants: renforcement des capacités en matière de gestion de la recherche-développement dans le domaine des nanotechnologies, compte tenu des perspectives régionales et nationales; répercussions sur la santé, la sécurité et l'environnement ainsi que la gouvernance des risques des nanotechnologies; protection et valorisation des droits de propriété intellectuelle dans le domaine des nanotechnologies; tests, normalisation et certification des nanoproduits; et commercialisation des résultats des recherches par des instituts de recherche-développement dans le domaine des nanotechnologies. Le programme de travail de l'atelier comprenait également la tenue d'une réunion-débat et la formulation de recommandations sur des aspects essentiels de la gestion de la R-D dans le domaine des nanotechnologies.

C. Services de transfert de technologie

33. Le CAPTT fournit aux acheteurs et aux vendeurs de technologie une plate-forme d'échange et propose des services d'échange et de transfert de technologie pour promouvoir la coopération et les échanges dans ce domaine entre organisations et entreprises de la région Asie-Pacifique. Il reçoit des offres et des demandes de technologie émanant de PME, d'établissements de recherche, d'universités, d'entreprises et d'intermédiaires commerciaux. Le Centre, à travers son réseau d'intermédiaires de transfert de technologie et son portail de transfert de technologie (<http://technology4sme.net>), a traité entre août 2011 et août 2013 plus de 500 demandes de facilitation de transfert de technologie émanant de PME et d'entrepreneurs de toute la région Asie-Pacifique.

1. Réunions interentreprises sur le transfert de technologie

34. En collaboration avec le Centre pour la mécanisation agricole durable (CMAD), SIRIM Berhad, l'Institut malaisien pour la recherche-développement agricole et le Système mondial Sud-Sud d'échange d'actifs et de technologie, le CAPTT a organisé une réunion interentreprises sur le transfert de technologie à Kuala Lumpur le 16 octobre 2012. L'objectif de la Réunion était d'offrir une plate-forme favorable aux entreprises des pays membres de la CESAP pour leur permettre d'étudier les possibilités de coopération commerciale basée sur la technologie aux niveaux sous-régional et régional. Les principaux thèmes de la Réunion étaient l'énergie, l'agriculture, les systèmes médicaux, l'électronique, la transformation des aliments et la biotechnologie. Les participants – venus du Brunéi Darussalam, de Chine, d'Inde, d'Indonésie, de Malaisie, du Myanmar, de la République démocratique populaire lao et de Thaïlande – représentaient des entreprises, des chambres de commerce, des organisations gouvernementales de promotion du commerce, ainsi que des organisations de recherche désireuses de commercialiser leurs technologies. Ils ont fait des exposés sur leurs

intérêts particuliers et sur la nature et la portée de la coopération recherchée. Après la présentation des exposés, plusieurs réunions individuelles ont été organisées entre les fournisseurs de technologie et les personnes intéressées.

2. Renforcement des capacités de transfert de technologie des pays membres

35. Compte tenu du grand nombre de PME que compte la région, le CAPTT a lancé un programme visant à former des professionnels susceptibles d'aider les PME à planifier et à mettre en œuvre dans leur globalité des projets de transfert de technologie. Une des approches permettant d'obtenir une masse critique d'experts de ce type dans les pays membres est de former des formateurs qui puissent, à leur tour, en former d'autres à la faveur d'un effet multiplicateur, afin de disposer de plusieurs personnes pour aider les PME à planifier et exécuter des projets de transfert de technologie. Dans le cadre de ces initiatives, le CAPTT a élaboré un manuel de formation sur la planification et l'exécution des projets de transfert de technologie, qui peut être utile pour former des instructeurs qui deviendront ensuite instructeurs principaux. Ces instructeurs principaux peuvent ensuite diriger d'autres programmes de formation s'adressant aux PME dans leurs pays respectifs. Le Centre, en partenariat avec l'Institut des applications et de la promotion des technologies (TAPI) et le Département philippin de la science et de la technologie a organisé un programme de formation des formateurs sur le thème de la planification et de l'exécution des projets de transfert de technologie, à Manille du 7 au 9 novembre 2011. Plus de 40 professionnels du transfert de technologie et intermédiaires aux Philippines, qui ont été sélectionnés par le TAPI et le Département philippin de la science et de la technologie, ont été initiés aux divers aspects de la planification et de la mise en œuvre de projets de ce type. La réponse positive qu'a suscitée le programme pilote a incité le CAPTT à organiser d'autres programmes analogues en Inde et en Thaïlande au cours de la période considérée, en partenariat avec des organismes pertinents de ces pays.

36. Dans le cadre du Forum Asie-Pacifique des entreprises 2012, le CAPTT, avec le soutien du Ministère de la science, de la technologie et de l'innovation et SIRIM Berhad, a organisé à Kuala Lumpur le 15 octobre 2012 un atelier pour les PME consacré à la valorisation de la propriété intellectuelle. Plusieurs entreprises des pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est y ont participé.

D. Services d'information technologique

37. La diffusion d'informations relatives aux technologies est une fonction essentielle du CAPTT. Au cours des 30 dernières années, le Centre a fourni des services d'information technologique aux responsables des politiques nationaux, aux PME et aux intermédiaires du transfert de technologie. Ce faisant, le CAPTT a continué à publier des périodiques en ligne, à savoir l'*Asia-Pacific Tech Monitor* et la série *Value Added Technology Information Service (VATIS) Update* sur des sujets comme les biotechnologies, la transformation des aliments, les énergies non classiques, la protection de la couche d'ozone et la gestion des déchets. On trouvera ci-après un résumé des activités entreprises au cours de la période considérée:

a) Sur recommandation du Conseil d'administration du Centre et des réunions du Comité technique tenues en 2010, l'*Asia-Pacific Tech Monitor* et *VATIS Update* (à l'exception du numéro sur la protection de la couche d'ozone) seront publiés à partir de janvier 2012 tous les trimestres au lieu de tous les deux mois;

b) À compter de 2012, un conseil consultatif de rédaction pour l'*Asia-Pacific Tech Monitor*, composé de 10 experts internationaux éminents venus d'Allemagne, de Chine, d'Inde, d'Indonésie, du Japon, de Malaisie, de la République de Corée, de Sri Lanka et de Thaïlande a autorisé pour donner des avis et fixer des orientations le cas échéant;

c) Le CAPTT a publié neuf numéros de l'*Asia-Pacific Tech Monitor* et 45 de *VATIS Update*, qui ont tous été publiés et diffusés gratuitement sur le site www.techmonitor.net;

d) Environ 1 500 exemplaires papiers de chacun des numéros de *VATIS Update on Ozone Layer Protection* ont été également distribués à des PME, des responsables des politiques, des organismes intermédiaires et des acteurs intéressés en Inde;

e) Pour réaliser l'objectif du renforcement des compétences technologiques des PME de la région par la diffusion d'informations technologiques à moindre coût, le CAPTT a continué de donner gratuitement accès à ses sites Web et publications en ligne;

f) Le CAPTT a mis à disposition un certain nombre d'informations et de produits de connaissance utiles sur des thèmes présentant un intérêt immédiat pour les PME;

38. On trouvera ci-dessous une liste des produits issus des services d'information technologique du Centre au cours de la période considérée:

a) L'*Asia-Pacific Tech Monitor* a diffusé 44 articles en exclusivité rédigés par 68 auteurs/experts de 15 pays (Afghanistan, Allemagne, Chine, États-Unis d'Amérique, France, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Pays-Bas, Philippines, République de Corée, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam). Les articles ont été principalement écrits par des experts provenant de pays de la région Asie-Pacifique;

b) Les numéros de l'*Asia-Pacific Tech Monitor* comprenaient des articles consacrés à neuf thèmes particuliers, à savoir le réseautage institutionnel en faveur de l'innovation; le renforcement de la compétitivité des PME par le suivi, l'acquisition et l'adoption de technologies; les technologies écologiques à faible intensité de carbone; le renforcement de l'intégration économique dans la région Asie-Pacifique par l'amélioration des systèmes nationaux d'innovation – difficultés et stratégies; l'adoption et l'utilisation de technologies faisant appel aux énergies renouvelables et de plans d'affaires pour les PME; l'accès aux chaînes de valeurs mondiales des biotechnologies – ainsi que les possibilités de partenariats pour les PME de la région Asie-Pacifique; la promotion des applications des nanotechnologies – le rôle des centres de recherche-développement en faveur de la compétitivité des PME; la promotion de la résilience aux catastrophes grâce à la technologie – possibilités pour l'Asie et le Pacifique; et un état des lieux des systèmes nationaux d'innovation et des stratégies de développement pour en renforcer les principaux composants;

c) Les articles exclusifs des numéros spéciaux contenaient des données et des analyses sur les questions fondamentales abordées dans des dossiers spéciaux ainsi que plusieurs études de cas et des pratiques optimales, provenant de la région et d'ailleurs;

d) L'*Asia-Pacific Tech Monitor* a fourni des informations utiles sur quelque 130 innovations technologiques du monde entier dans plusieurs

domaines nouveaux et émergents, tels que les biotechnologies, la gestion des catastrophes, les énergies renouvelables, les nanotechnologies, les technologies à faible intensité de carbone et les technologies incorporant des matériaux de pointe. Un nombre presque égal d'articles concernant le marché des technologies dans les pays de l'Asie et du Pacifique y ont également été rassemblés et publiés.

e) Environ 90 articles courts comprenant des indications pratiques utiles, des pratiques optimales et des conseils à l'intention des PME ont été rédigés et sont parus dans la section « Business Coach » de l'*Asia-Pacific Tech Monitor*. Ces articles traitaient de divers sujets intéressants pour les PME: création de petites sociétés spécialisées dans la haute technologie, financement des entreprises, gestion de l'innovation, transfert de technologie et productivité verte, par exemple. L'objectif de la rubrique « Business Coach » est de promouvoir l'entrepreneuriat axé sur les technologies et d'aider les entreprises à gérer les étapes préalables à la transformation des innovations en produits et services;

f) Par l'intermédiaire de la rubrique Pages Jaunes de l'*Asia-Pacific Tech Monitor*, le CAPTT a fait paraître environ 75 offres technologiques et 47 demandes en lien avec des technologies provenant de 12 pays: Bangladesh, Fédération de Russie, France, Hongrie, Inde, Mexique, Pakistan, Philippines, République islamique d'Iran, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Sri Lanka. Ces offres et demandes ont été spécialement sélectionnées et extraites de la base de données du CAPTT, qui est consultable à l'adresse www.technology4sme.net puis répertoriées dans l'*Asia-Pacific Tech Monitor* à l'intention du public ciblé;

g) La publication *VATIS Updates* a permis de diffuser des informations technologiques sur plus de 2700 innovations technologiques et manifestations recensées dans environ 35 pays; ces informations ont été tirées de plus de 500 sources d'information (principalement sur Internet) dans le monde entier. Outre les sources Internet, des informations sur les dernières innovations technologiques ayant des applications commerciales potentielles et sur les manifestations importantes en lien avec la technologie ont également été répertoriées et tirées d'autres sources, notamment de la presse écrite, ainsi que d'échanges directs par courrier électronique. Les publications *VATIS Update* se caractérisent par une présentation de l'information sous une forme résumée et ils facilitent aussi souvent que possible l'accès direct aux sources d'information;

h) Le CAPTT s'est associé avec des institutions de renom pour publier conjointement trois des périodiques *VATIS Update*. *Ozone Layer Protection* a été publié avec l'appui de la « cellule ozone » du Ministère indien de l'environnement et des forêts. *Waste Management* et *Biotechnology* ont été co-publiés respectivement avec l'organisation Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH (département des services consultatifs pour la gestion environnementale) et Biotech Consortium India Limited (BCIL);

i) Sur recommandation du Conseil d'administration en 2007, les numéros de l'*Asia-Pacific Tech Monitor* et de *VATIS Update* seront, à compter de septembre-octobre 2008, publiés entièrement en ligne et pourront être consultés et téléchargés gratuitement sur la page www.techmonitor.net. À titre de suivi, le CAPTT est en train d'établir une liste des abonnés électroniques pour diffuser ses périodiques électroniques de manière ciblée. Pour l'heure, cette liste comprend environ 410 abonnés désireux de recevoir

certain périodiques par courrier électronique lorsqu'ils sont publiés sur le site Web;

j) Le CAPTT a lancé un produit de connaissance innovant sous forme de CD-ROM intitulé « Technology transfer in the Asia-Pacific: Challenges and opportunities ». Ce CD interactif et facile d'utilisation présente de manière systématique et organisée plus de cent articles traitant du transfert de technologie, publiés dans l'*Asia-Pacific Tech Monitor* au cours de la période 1984-2010. Les articles y sont organisés par thèmes, à savoir: i) questions conceptuelles liées au transfert de technologie, ii) questions relatives à la propriété intellectuelle dans le transfert de technologie, iii) évaluation et valorisation de la technologie, iv) infrastructures à l'appui du transfert de technologie, v) promotion du transfert de technologie au niveau international et vi) expériences des pays;

k) Le CAPTT a établi un répertoire des entreprises intitulé *Renewable Energy Business Directory* au bénéfice des entreprises, des intermédiaires du transfert de technologie et des entrepreneurs intéressés par le transfert de technologie ou les partenariats commerciaux dans le secteur des énergies renouvelables.

III. Domaines et programmes d'action futurs

39. Dans la poursuite de ses travaux, le CAPTT a identifié les trois grands thèmes autour desquels se regroupent ses activités:

- a) Science, technologie et innovation;
- b) Transfert de technologie;
- c) Intelligence technologique.

A. Science, technologie et innovation

40. Dans son plan stratégique quinquennal (2013-2017), le CAPTT a identifié le renforcement des systèmes nationaux d'innovation et l'innovation locale comme domaines stratégiques d'intervention et a proposé les initiatives ci-après:

- a) Pépinières d'entreprises utilisant les technologies:
 - i) Aider les pays membres à développer et gérer des pépinières d'entreprises sur la base des technologies en vue de la commercialisation des produits de la recherche-développement;
 - ii) Aider les pays membres à créer des pépinières d'entrepreneuriat rural sur la base des technologies;
 - iii) Rassembler des informations complètes sur les politiques nationales en vigueur dans la région Asie-Pacifique pour promouvoir et faciliter la création de pépinières d'entrepreneuriat rural sur la base des technologies et dresser la carte des pépinières existant dans certains pays;
 - iv) Faciliter l'application de la science et de la technologie modernes pour apporter une valeur ajoutée aux technologies traditionnelles.
- b) Renforcement des capacités en matière de gestion de l'innovation et de systèmes d'innovation:

- i) Élaborer et valider des documents et des modules de formation sur la gestion de l'innovation à l'intention des institutions de R-D, des milieux universitaires et des PME;
 - ii) Organiser des programmes de renforcement des capacités dans les pays membres pour développer l'aptitude des décideurs et des cadres à renforcer les systèmes d'innovation aux niveaux national, infranational et sectoriel;
 - iii) Promouvoir les relations et les partenariats entre les universités, les institutions de R-D et les industries.
- c) Adoption de technologies pour un développement inclusif:
- i) Entrer en partenariat avec des institutions nationales et des organisations non gouvernementales orientées vers les technologies afin d'accélérer l'adoption des technologies par les groupes vulnérables;
 - ii) Collaborer avec les divisions et bureaux sous-régionaux compétents de la CESAP pour promouvoir l'application des mécanismes utilisant les TIC pour la protection sociale dans les domaines prioritaires, tels que l'éducation et la santé;
 - iii) Promouvoir le développement de mécanismes institutionnels dans les pays membres pour repérer, documenter, protéger et commercialiser les innovations locales.
- d) Gestion de la R-D dans le domaine de la nanotechnologie: dans le cadre du programme de travail, le CAPTT prévoit les activités ci-après pour la période postérieure à août 2013:
- i) Organiser deux ateliers nationaux de renforcement des capacités pour renforcer les compétences de gestion de la R-D des chercheurs et gestionnaires des pays membres dans le domaine de la nanotechnologie. Les détails relatifs à l'un de ces ateliers ont été mis au point: il se tiendra à Téhéran les 18 et 19 décembre 2013 en collaboration avec l'Organisation iranienne de recherche pour la science et la technologie;
 - ii) Créer un site Web régional de réseautage sur la gestion de la recherche-développement dans le domaine de la nanotechnologie regroupant les bases de données pertinentes des institutions travaillant dans les domaines de la nanotechnologie et de la recherche-développement;
 - iii) Mettre gratuitement à disposition sur le site Web de la nanotechnologie la publication intitulée *Manual on Critical Issues in Nanotechnology R&D Management: An Asia-Pacific Perspective*, à l'intention des parties nationales intéressées;
 - iv) Mettre en ligne les documents et résultats de projets pertinents sur le site Web pour leur plus large diffusion dans la région Asie-Pacifique.

B. Transfert de technologie

41. Le CAPTT recherche les moyens de financer la phase deux du projet de coopération sur l'énergie renouvelable, qui mettra l'accent sur le renforcement de la capacité des pays membres à évaluer les sources d'énergie renouvelable et à identifier et évaluer les technologies de l'énergie renouvelable qui pourraient répondre à leurs besoins locaux.

42. Le Centre envisage également la possibilité de réactiver le réseau Asie-Pacifique pour la médecine traditionnelle et les plantes médicinales (APTMNET); il a été proposé de créer un consortium Asie-Pacifique pour les technologies d'intervention douce avec l'appui du Ministère chinois de la science et de la technologie, en partenariat avec l'Université agricole du Hunan, à Changsha (Chine).

43. Le CAPTT continuera à planifier et à organiser des programmes de formation d'instructeurs sur le transfert de technologie à l'échelon national et à la demande des pays.

44. Le CAPTT continuera à renforcer les capacités de six pays cibles d'Asie du Sud par l'intermédiaire de son programme SATNET Asia dans les domaines de l'agriculture durable et de la facilitation du commerce des produits agricoles.

45. Le CAPTT travaillera directement avec certains pays pour déterminer les domaines particuliers dans lesquels ils peuvent avoir besoin d'une assistance pour combler leur déficit de connaissances sur les technologies nouvelles et émergentes.

C. Intelligence technologique

46. Le programme de travail du CAPTT sur le « Renforcement de l'intelligence technologique » représente l'aboutissement du programme précédent sur « les services d'information technologique ». Grâce à ce nouveau programme, le Centre s'emploiera à dépasser la simple diffusion d'information technologique pour fournir des services d'intelligence technologique permettant aux États membres et à leurs entreprises de surmonter les difficultés liées à l'évolution dynamique qui caractérise aujourd'hui le monde des affaires et de la technologie. Il mettra donc l'accent sur les interventions qui fournissent des services d'intelligence technologique permettant aux États membres de se tenir au courant des développements technologiques mondiaux et de les utiliser de façon stratégique. À cet effet, le CAPTT prévoit de mener à bien les activités ci-après:

a) Publier et améliorer le périodique *Asia-Pacific Tech Monitor* dans l'intérêt des parties concernées des pays membres;

b) Publier *Value Added Technology Information Service (VATIS) Updates* dans cinq domaines particuliers: biotechnologie; gestion des déchets; énergie non classique; traitement des denrées alimentaires et protection de la couche d'ozone;

c) En collaboration avec les États membres, traduire les périodiques précités dans les langues locales en vue de leur donner une plus large diffusion;

d) Mettre au point des publications spécialisées et produits de connaissance sur différents thèmes technologiques d'intérêt actuel à partir de l'information archivée des numéros déjà parus de l'*Asia-Pacific Tech Monitor*, et les diffuser aux planificateurs, décideurs, chercheurs et gestionnaires des technologies.

IV. Questions soumises à l'attention du Comité

47. Le CAPTT invite le Comité à examiner les suggestions et recommandations ci-après:

a) Renforcement de l'appui institutionnel:

i) Vu l'augmentation de ses dépenses opérationnelles, le Centre encourage les États membres à accroître leurs contributions conformément aux directives recommandées: 30 000 dollars pour les pays en développement et 7 000 dollars pour les pays les moins avancés;

ii) Le CAPTT est désireux d'explorer de nouvelles sources lui permettant d'accroître l'appui institutionnel dont il bénéficie, y compris les contributions du secteur des entreprises. Cela pourrait se faire sous la forme d'un fonds de dotation pour lequel des directives appropriées pourraient être mises au point en consultation avec la CESAP.

b) Affectation d'experts nationaux:

Pour pouvoir mieux s'acquitter de ses programmes, il est important que le Centre renforce ses ressources humaines. Le Centre souhaite obtenir l'active coopération des pays membres pour donner suite aux options suggérées, telles que le détachement d'experts des pays membres dans le cadre de prêts non remboursables et la mise à disposition d'experts du secteur des entreprises à titre gracieux.
